



Règlement du Grand Prix Pellissier Sport été 2022

Le Grand Prix Pellissier Sport estival est ouvert à toute personne, licenciée ou non, qui souhaite pratiquer la course à pied dans une ambiance conviviale et sportive.

Le calendrier est le suivant :

- mercredi 1er juin 2022 : La Grimpette de l'Arête, Le Levron
- mercredi 8 juin 2022 : La Course de l'Andonis, Charrat
- mercredi 15 juin 2022 : La Panissière, Saxon
- mercredi 22 juin 2022 : La Petite Trotte de l'Arpette, Champex-Lac

Horaires (à confirmer)

- Les départs sont échelonnés, par vagues:

- a) 17h30'
- b) 18h00'
- c) 18h30'
- d) 18h40' : course des enfants
- e) 19h00'

Les coureurs choisissent l'heure du départ lors de l'inscription.

Les catégories

- Enfants 3 : 2016 et plus jeunes
- Enfants 2 : 2013 – 2015
- Enfants 1 : 2010 – 2012
- Cadets : 2005- 2009
- Cadettes : 2005 - 2009
- Juniors filles, 2003 et 2004
- Juniors garçons, 2003 et 2004
- Dames : 1983 – 2002
- Dames 1 : 1982 et plus âgées
- Elites : 1983 - 2002
- Vétérans 1 : 1973 - 1982
- Vétérans 2 : 1972 et plus âgés

Les enfants désirant courir sur le grand parcours peuvent le faire et seront classés en catégorie cadets.



Responsabilité

Chaque participant court sous sa propre responsabilité et doit être assuré. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accidents, de vols, de dommages ou de perte de matériel. En payant la finance d'inscription, le coureur accepte les clauses du présent règlement.

Inscriptions

La finance d'inscription est de fr. 80.- pour les 4 courses (ou fr. 20.-/course) et se fait uniquement par internet jusqu'à midi au plus tard le jour de la course.

Inscriptions sur place exceptionnellement acceptées jusqu'à 30 minutes avant l'heure de départ et le prix sera majoré de fr.5.-. Pour les jeunes de 13 ans à 17 ans ainsi que pour les catégories enfants, la finance d'inscription est de fr. 5.-.

Bureau des courses

Chaque course a son propre bureau des courses. Il est ouvert une heure avant le premier départ et jusqu'à 18h30 pour le retrait des dossards et pour les inscriptions prises sur place. Le lieu du bureau des courses est clairement indiqué sur chaque épreuve et se trouve le plus proche possible de la ligne de départ.

Ravitaillement

Dans l'aire d'arrivée, les concurrents doivent disposer d'une boisson gracieusement mise à disposition par l'organisation.

Liste des résultats

Les résultats, ainsi que le classement général final, seront affichés dans la soirée qui suivra chaque manche sur le site www.vs-timing.ch.

Classement général

Lors de chaque manche, les points pour l'établissement du classement général sont attribués de la manière suivante : 1^{er} : 100pts, 2^e : 90pts, 3^e : 80pts, 4^e : 70pts, 5^e : 67pts, 6^e : 64pts, 7^e : 61pts, 8^e : 58pts, 9^e : 55pts, 10^e : 52pts, 11^e : 49pts, 12^e : 47pts, 13^e : 45pts, 14^e : 43pts, 15^e : 41pts, 16^e : 39pts, 17^e : 37pts, 18^e : 35pts, 19^e : 33pts, 20^e : 31pts, 21^e : 30pts, 22^e : 29pts, 23^e : 28pts, 24^e : 27pts, 25^e : 26pts et chaque rang supplémentaire, 1 point de moins, jusqu'au 50^e. A partir du 50^e, un point à chaque concurrent (sauf les abandons et les éliminés)

Les 3 meilleurs résultats sont pris en compte pour établir le classement général final. Pour figurer dans ce classement, les coureurs doivent participer à un minimum de 3 courses.



Prix

Les trois premiers de chaque catégorie reçoivent un prix qu'ils devront récupérer au magasin Pellissier Sport dès le vendredi suivant le jour de la course.

De plus, les trois premiers du classement général final de chaque catégorie reçoivent un prix qui sera remis également au magasin à la fin du championnat. En cas d'égalité parfaite, c'est le résultat de la dernière course qui fait foi.

Tous les participants adultes reçoivent un bon d'achat d'une valeur de Fr. 10.- au magasin Pellissier Sport lors de chaque course et les enfants un prix en nature. Le bon d'achat est fixé au dossard. Lors des achats au magasin Pellissier Sport, il est possible de cumuler jusqu'à 4 bons de CHF 10.- (CHF 40.-)

Jury

Le jury se compose d'un représentant du GPPS et d'un représentant de VS-Timing.

Modification du règlement

Le comité directeur se réserve le droit de modifier en tout temps le présent règlement dans l'intérêt des coureurs et de leur sécurité et ce, sans préavis.

Divers

Chaque participant autorise l'utilisation de son image dans la liste des résultats, sur des imprimés ou sur le site internet.

Par son inscription, chaque concurrent accepte le présent règlement. Chaque course a également son règlement auquel les athlètes doivent s'y référer.

Saxon, avril 2022

Le Comité